

Table ronde 6 - Éduquer aux médias et à l'information : une urgence pour l'école ? Quels enjeux ?
Quels contenus de formation ?

Contribution de Daniel Moatti

*Chercheur, docteur habilité à diriger les recherches,
directeur scientifique du projet « L'addiction aux écrans des jeunes scolarisés »,
Laboratoire I3M – Université de Nice Sophia Antipolis*

**L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS, L'ÉDUCATION À LA VIOLENCE
OU L'ÉDUCATION NATIONALE EN ÉCHEC**

L'éducation aux médias et à l'information revient chaque année comme une ritournelle, surtout durant « la semaine de la presse » qui se déroule systématiquement au mois de mars dans les établissements scolaires. Cette manifestation au succès grandissant organisée par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Cleml) s'impose depuis 1983¹. C'est donc une action qui perdure depuis 30 ans. Il s'agit, en matière d'éducation, d'un travail sur le long terme. Un clip très récent, qui fait « scandale », devient le révélateur d'un état de fait relatif à la culture adolescente, à la force de pénétration des valeurs médiatiques dans la société et au recul des grands principes véhiculés par le système scolaire.

Un clip violent esthétique et révélateur d'une éducation médiatique dévoyée

Je viens de visionner sur le site du quotidien « Le Parisien » le nouveau clip vidéo du groupe Indochine². Effectivement, cette présentation du « College boy » oppose une musique douceuse à des images d'une violence inouïe. Je n'entrerai pas dans la polémique entre partisans – Luc Châtel ancien ministre de l'Éducation nationale³ – et adversaires⁴ dont un membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Françoise Laborde, de sa diffusion, les uns et les autres développant des

1. France RENUCCI, « Le projet du Cleml », <http://www.cleml.org/fr/qui-sommes-nous/>

2. Emmanuel MAROLLE, « Indochine, le clip choc », Le Parisien du 2 mai 2013, vu le 3 mai 2013
<http://www.leparisien.fr/musique/indochine-le-clip-choc-02-05-2013-2773375.php>

3. Mathilde CESBRON, « Le clip *College boy* défendu sur Twitter », *Le Figaro* du 2 mai 2013.

4. Clément ROUSEAU-LETCHIMY, « Clip Indochine, six minutes de trash esthétisant et... gratuit », *Le Nouvel Observateur* du 3 mai 2013.

arguments parfaitement justifiés. J'aimerais que l'analyse dépasse pour une fois cette querelle désormais obsolète, nous verrons le pourquoi de la chose ultérieurement.

Deux sentiments dominant lors de cette séquence. Il s'agit d'une part le choc engendré par la violence, l'hémoglobine coulant à flot, et, d'autre part, de l'humiliation subie par l'élève torturé ainsi que de la bonne conscience des persécuteurs et tortionnaires collégiens, qui impressionnent durablement le spectateur. Le message semble évident, il se veut éducatif et concerne le harcèlement à l'école, en particulier au collègue.

Toutefois, il ne faut pas se laisser submerger par l'émotion, car deux images méritent une analyse approfondie, alors qu'elles restent noyées dans la violence de ce court film. Par esprit de paradoxe, je propose la dernière image où les policiers devant l'agressé et les agresseurs ne savent plus ou n'osent plus faire la différence entre la victime et les bourreaux. Les armes des forces de l'ordre sont impuissantes, par dérision, elles sont armées de révolvers en bois. C'est le symbole de l'incapacité des adultes à agir.

La seconde, qui m'interpelle, est celle de ces enfants aveuglés, bandeaux sur les yeux, qui sortent leurs portables pour filmer la crucifixion de leur camarade. Ils ne disent rien, ils ne pensent pas, ils ne voient que des images à mettre dans leurs ordiphones⁵ pour les diffuser et étonner par la suite leurs amis et connaissances. Seul l'un d'entre eux pleure sous son foulard. Il sait que le mal domine et qu'il risque d'être le suivant puisqu'il refuse d'agir et de s'opposer à la meute.

Toutefois quelques signes atténuent la violence du thème. Pour bien montrer que le clip se veut onirique, le collège ressemble à un collège de la plus pure tradition anglaise avec des boiseries apparentes, un escalier monumental en marbre, le

5. L'ordiphone est un terme francophone proposé par nos inventifs amis québécois sur le très officiel « Grand dictionnaire terminologique » de l'Office de la langue du Gouvernement du Québec. « L'ordiphone » est un téléphone intelligent. Ce mot devrait remplacer le « smartphone » comme le « courriel » s'est substitué au « mail ».

Office Québécois de la langue française, entrée « Ordiphone » in *Le Grand Dictionnaire Terminologique*, http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8360216

repas de famille s'effectue dans un milieu qui évoque la noblesse ou la haute bourgeoisie et les élèves ont des tenues étonnantes, costumes, cravates pour les garçons. Cette distanciation avec les établissements de banlieues sensibles, où la violence reste malheureusement quotidienne, où l'architecture est plutôt minimaliste et les élèves habillés avec l'intemporel « jean » et chaussés des sempiternelles baskets, nous éloigne d'une réalité difficile à admettre et à subir par les enseignants.

Faut-il approuver la teneur de ce clip ? Faut-il applaudir cet événement médiatique qui se veut éducatif ? Faut-il le prendre comme un moyen d'éducation aux médias ? Est-il la quintessence de notre système médiatique capable de dire « *halte à la violence médiatique !* » par une exhibition encore plus grande de violence médiatique. Quelle doit être la position des enseignants, des politiques et des hiérarques de l'Éducation nationale ? La diversité des réponses, le flou conceptuel face à des événements qui impliquent que la violence médiatique déteint de plus en plus fortement sur nos sociétés permettent de cerner plus précisément les problèmes posés. Cet épisode est-il une réfutation de la violence ou un prétexte autorisant la diffusion de la violence sous le fallacieux motif de la combattre vigoureusement ?

Les médias et l'éducation

Ces questionnements ne sont malheureusement pas nouveaux. A chaque étape franchie, à chacune des irruptions de nouveaux médias dans l'espace public correspond une approbation ou des remises en cause plus ou moins sérieuses. Dès 1901, paraît une pièce de théâtre dont l'acteur principal est ce premier instrument médiatique de masse, le téléphone. Il joue le rôle d'informateur en direct permettant à un homme en déplacement professionnel d'entendre à distance, via l'écouteur téléphonique, l'assassinat de son épouse restée au domicile conjugal⁶.

6. André de Lorde et Charles Foley, *Au Téléphone* [Spectacle] : drame en 2 actes / mise en scène d'André Antoine ; avec Antoine dans le rôle d'André, Jean Kemm dans celui de Rivoire et Mademoiselle Bellanger dans celui de Marthe Marex, *Création* : Paris (France) : Théâtre Antoine, 1901-11-28.

Isabelle Krzywkowski⁷ recense dans son bel article consacré au téléphone et au théâtre d'autres pièces où, au contraire du texte précédent, cet objet communicant devient le complice des humains. Ensuite, chacun des médias de masse a suscité le même rejet ou le même engouement. Toutefois, bien avant les polémiques récentes quant au rôle éducatif d'Internet et des ordiphones, le cinéma et la télévision ont été l'enjeu de débats importants. Dès la naissance du cinéma, la connivence s'est rapidement établie entre les réalisateurs pour ne pas cantonner le septième Art dans le burlesque et le divertissement populaire. En France, Abel Gance sur le mode épique, et Marcel L'Herbier lui donnèrent ses lettres de noblesse⁸. Néanmoins, les Etats totalitaires furent les premiers à exploiter ses capacités pédagogiques. Christel Taillibert présente une étude très détaillée de l'Institut international du cinéma éducatif⁹, qui fut créé en 1923 à Rome par le tout jeune Etat fasciste peu de temps après la prise de pouvoir par Mussolini. Staline, puis Hitler encouragèrent la création d'œuvres cinématographiques pour susciter l'enthousiasme et embrigader leurs jeunesses respectives. Ils voulaient concevoir un homme nouveau grâce à une éducation nouvelle, soviétique ou nazie. Entre les deux guerres mondiales, la nouveauté et la beauté des films de Sergueï Eisenstein - *La grève*, *Le cuirassé Potemkine* – et de Leni Riefenstahl – *Le triomphe de la volonté* et *Les dieux du stade* - servent l'ambition démesurée des deux dictateurs¹⁰.

En France, le Centre national de la Cinématographie, créé en 1946, coordonnait les services de l'État et la production cinématographique privée en matière culturelle, d'où la mise en place de commissions mixtes. Le Comité national du cinéma d'enseignement et de culture, la Fédération nationale du cinéma éducatif et l'Union française des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son forment des animateurs de culture populaire et agissent en concertation avec les Centres d'entraînements aux méthodes d'éducation active (Cemea). Ces associations ainsi

7. KRZYWKOWSKI, Isabelle, « Le téléphone au théâtre (France, 1880/1930) », http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/36/33/17/PDF/TelephoneAuTheatre_I.Krzywkowski.pdf.

8. J. COLLET, « histoire du cinéma », *Encyclopaedia Universalis*, volume 4, 1974, p. 495-507.

9. Christel TAILLIBERT, *Institut international du cinéma éducatif*, éd. l'Harmattan, coll. Champs visuels, champs virtuels, Paris, 1999, 401 p.

10. Adelin GUYOT, Patrick RESTELLINI, *L'art nazi, un art de propagande*, préface de Léon Poliakov, éd. Complexe, collection La mémoire du siècle, Paris, 1983, 223 p.

que l'Office du film scolaire offraient un service gratuit de diffusion de films en format 35 mm ou 16 mm. Souvent, un enseignant prenait en charge bénévolement et sans formation particulière cette activité. C'est ainsi qu'en dehors de l'École normale supérieure de Saint-Cloud et de l'Institut national pédagogique, le cinéma est resté bien souvent cantonné à la diffusion de films s'appliquant aux programmes scolaires. Le cinéma, en tant que tel, c'est à dire, avec un projecteur, une bobine en gélatine, et un film projeté sur un grand écran, a littéralement disparu de l'école¹¹. Reste une coopération entre le ministère et le Festival de Cannes. En effet, chaque année, plusieurs centaines de juniors participent au Festival grâce à un parrainage Ministère de l'éducation/Festival de Cannes. Parmi les films retenus et présentés, l'annonce du Grand prix du film de l'éducation marque une étape importante. Le film choisi devient une source d'études et de recherche pour les enseignants et leurs élèves¹². Si le système scolaire est le lieu de transmission des savoirs, cette tradition ne l'empêche pas d'être proche de la culture actuelle et d'un patrimoine cinématographique impressionnant de richesses peu exploitées. En 2003, le film « Elephant » de Gus Van Sant a obtenu ce prix. Il relate un terrible fait divers : deux lycéens américains en assassinent plusieurs autres dans un lycée avant de se suicider. En 2010, « Le ruban blanc » de Michael Haneke d'une violence psychologique rare, a obtenu le prix de l'Éducation nationale. A croire que l'Éducation nationale cède à cette ambiance malsaine qui valorise la violence auprès de la jeunesse.

La télévision imprégna plus fortement les familles et l'école. Elle était devenue cette lucarne magique qui s'allumait chaque soir au cœur du domicile familial. J'avais en son temps relaté les efforts d'une jeune députée, future candidate à la Présidence de la République, qui en 1989 tentait de combattre la pornographie et la violence médiatique dans un livre qui fut un grand succès de librairie¹³. Treize ans plus tard, Blandine Kriegel, philosophe et Claire Brisset, défenseure des enfants, via leurs

11. Raymond CITTERIO, Bruno LAPEYSSONIE, Guy REYNAUD, *Du cinéma à l'école*, éd. Hachette éducation, Centre régional de documentation pédagogique de Lyon, coll. Partenaires du système éducatif, Lyon/Paris, p. 152, 1995, 158 p.

12. Caroline R., « Critique du film de Gus van Sant » sur le site de l'académie de Nancy-Metz consacré au film *Elephant* <http://www.ac-nancy-metz.fr/cinemav/elephant/elephant/index.html>

13. Ségolène ROYAL, *Le ras-le-bol des bébés zappeurs*, Robert Laffont, 1989, 197 p.

deux rapports respectifs publiés durant l'automne 2002, pointaient à leur tour la violence télévisée et proposaient des solutions controversées¹⁴.

De nos jours, cette violence médiatique a-t-elle cessé ou l'Internet a-t-il accentué cette tendance ? La place des jeux vidéo et de leur violence s'ajoutant à celle véhiculée par la télévision recueille toute notre attention car elle détermine pour une grande part la « culture jeune ¹⁵».

Nous assistons à une forme d'acculturation massive de la jeunesse qui accepte ou subi les codes de la violence médiatique et du marketing vestimentaire. D'ailleurs, le succès du « happy slapping » ou vidéolynchage où plusieurs élèves en frappent un autre pris au hasard pendant que l'un d'entre eux filme la scène pour la diffuser ensuite sur la Toile montre bien la puissance de suggestion des médias et leur emprise sur les jeunes. Jusqu'aux étudiants qui sont touchés. Très récemment, l'une de mes jeunes étudiantes m'a demandé conseil à propos d'une usurpation d'identité numérique. Elle a vécu cette appropriation de son intimité par une autre comme un véritable viol.

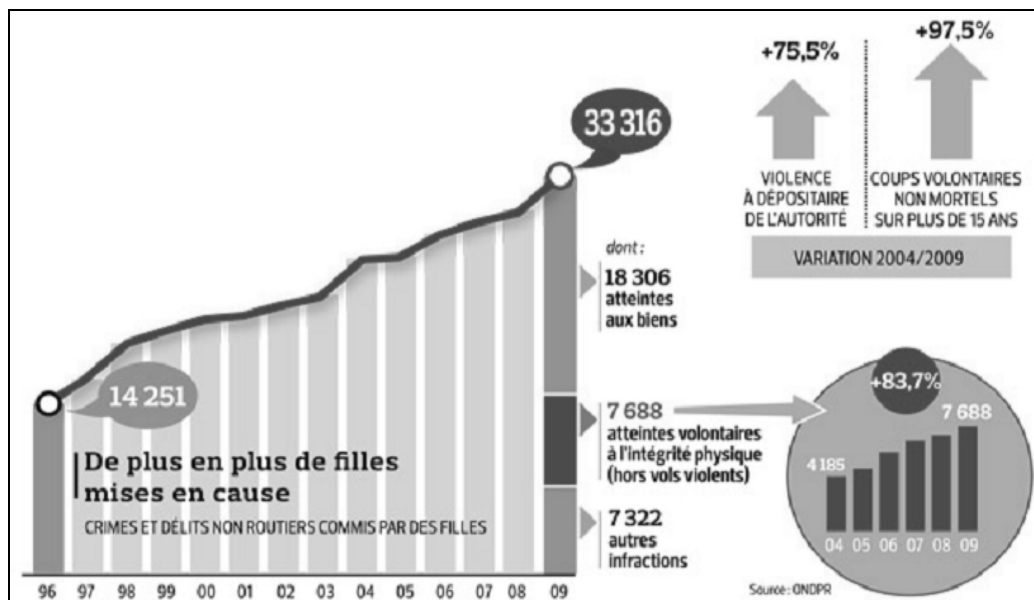
Pour en revenir à la violence et à sa diffusion, deux tableaux permettent d'appréhender l'ampleur du phénomène. Le premier est général, il montre une progression impitoyable et le second concerne plus spécifiquement la montée de la violence chez les jeunes filles. De nombreux psychiatres expliquent que les jeux vidéo souvent violents et la multiplicité des meurtres dans les séries télévisées peuvent inciter au passage à l'acte par mimétisme. Sophie Jéhel circonscrit parfaitement la problématique. Pour vendre le plus possible, les sociétés médiatiques de négoce des jeux vidéo, de vente de films et de séries télévisées promeuvent la transgression. La violence et le sexe deviennent des arguments publicitaires facilitant l'achat. L'enquête menée par la chercheuse prouve amplement que les normes Pegi (*Pan-European Game Information*) liant un jeu à un âge n'étaient absolument pas respectées par les préadolescents et qu'au

14. Daniel MOATTI, « Banalisation de la violence médiatique, normalisation de la violence des jeunes », *InterCDI*, n° 192 de novembre/décembre 2004.

15. Pierre BRUNO, *La culture de l'enfance à l'heure de la mondialisation*, édition Serge et France Perrot, 2000, 215 p.

contraire pour un grand nombre d'entre eux -37%, l'interdit attirait¹⁶. Ceci pourrait expliquer en partie la montée constante de la violence des jeunes envers l'intégrité physique des personnes comme le constate l'Observatoire national de la délinquance de 1996 à 2006¹⁷. Cette extension du domaine de la violence touche jusqu'aux jeunes filles¹⁸.

Années	Atteintes à l'intégrité physique
1996	228.030
1998	257.233
2000	316.404
2002	381.053
2004	391.857
2006	434.183



Augmentation des faits de violence des filles de 1996 à 2009

Outre la violence, d'autres phénomènes touchent les rapports de l'ensemble de la jeunesse et des médias. Les enseignants sont de plus en plus sensibles au temps que leurs élèves passent devant les écrans télévisés, d'ordinateurs et

16. Sophie JEHEL, « Contenus médiatiques à risque et construction identitaire des préadolescents », *Sociétés et jeunesse en difficultés*, revue pluridisciplinaire de recherche, n°11, printemps 2011.

17. Observatoire national de la délinquance, *Les tableaux de bord*, janvier 2007

18. Jean-Marc LECLERC, « La violence des adolescentes en forte augmentation », *Le Figaro* du 05 octobre 2010.

d'ordiphones. Journalistes au Monde, Virginie Malingre et Corinne Lesne¹⁹ ont consacré plusieurs longs articles aux activités « chronophages » des adolescents devant les écrans²⁰, ces occupations les éloignant fortement d'après leurs professeurs des nécessaires apprentissages scolaires²¹.

Face à l'attraction d'une « culture jeune » fondée sur la facilité, sur l'argent facile, sur le sexe, la violence et la compétitivité comme le souligne Francis Pisan « plus il massacre, plus il gagne²² », face aux avatars numériques permettant aux plus jeunes de participer aux jeux les plus expressifs sur les plans sexuels et violents comme le « Grand Theft Auto : San Andreas » que proposent l'Éducation nationale et ses acteurs ?

La réponse institutionnelle porte sur plusieurs points dont les principaux sont, d'une part l'éducation aux médias inscrite dans les programmes destinés aux collèges et, d'autre part, à deux examens le B2I (Brevet Informatique et Internet) en collège ainsi que le C2I (Certificat Informatique et Internet) pour les premiers cycles universitaires. Il s'agit de développer des compétences visant à comprendre, sérier les informations provenant des divers médias et aussi sur sa propre consommation médiatique²³. L'éducation aux médias devrait favoriser la réflexion des élèves non seulement sur les risques liés aux usages des médias, mais aussi sur leurs propres pratiques des médias.

Une autre réplique consiste à utiliser au maximum des dispositifs technologiques pour combattre la puissance de l'attrait ludique de ces mêmes dispositifs. Dès lors, les collectivités territoriales financent les derniers équipements, passant de la télévision dans les années 1970, à la caméra vidéo en 1980, au minitel en 1985, à

19. Corinne LESNE, « Internet non-stop, drogue dure des teens, les ados américains passent plus de sept heures par jour face à un écran de smartphone ou d'ordinateur », *Le Monde magazine* n°23 du samedi 20 février 2010.

20. Ariane CHEMIN, Virginie MALINGRE, « MSN Messenger, la messagerie qui dévore les soirées des ados », *Nouvelles-Technologies/Le Monde* des 9 et 10 janvier 2005.

21. Virginie MALINGRE, « Un professeur s'inquiète du temps gaspillé », *Nouvelles-Technologies/Le Monde* des 9 et 10 janvier 2005.

22. Francis PISANI, « Le crime paie », *Le Monde Interactif* du 26 mai 1999.

23. Réseau Education-Médias, « L'Éducation aux médias, ressources en éducation aux médias et à Internet », Gouvernement du Québec,

http://www.media-awareness.ca/francais:enseignants/education_aux_medias.../quebec.cf

l'ordinateur en 1990, connecté en réseau interne accompagné du lecteur de cédérom en 1995, au même connecté à Internet depuis 1997, à la distribution de clefs Usb, d'ordinateurs portables en 2005 et, enfin aux tablettes numériques, en attendant les prochains objets dont l'Inspection générale de l'Éducation nationale et les ministres successifs attendent constamment qu'ils amorcent enfin et réellement la révolution pédagogique tant espérée mais qui s'éloigne toujours. En effet, comme le remarquait en 1984, Jacques Ellul dans un article prémonitoire, la télévision et l'ordinateur, ces objets magiques ne véhiculent essentiellement que des jeux et des distractions. Il soulignait que le divertissement, au sens pascalien du terme²⁴, devenait l'objet même des médias et que toutes ces merveilles technologiques n'existaient que pour divertir l'homme, l'empêchant de réfléchir, de penser, voire de vivre²⁵.

Finalement, la télévision, puis l'ordinateur, l'Internet et, aujourd'hui, la tablette numérique restent aux yeux des préadolescents et des adolescents des objets ludiques. Et ce en dépit de tous les efforts du système scolaire et de ses acteurs qui n'arrivent pas réellement à les transformer en vecteurs d'apprentissage et d'appropriation culturelle. C'est pourquoi, je propose une autre approche qui ne considère pas les dispositifs technologiques comme les baguettes magiques de la pédagogie, mais comme de simples outils au même titre que les autres, les feuilles de papier, les tableaux non interactifs, les livres imprimés, etc.

La nécessité absolue d'une bonne et solide transmission intergénérationnelle ne peut se perpétuer que par le colloque singulier de l'enseignant avec ses élèves ainsi que le soulignaient, il y a trente-cinq ans, Simon Nora et Alain Minc dans leur rapport relatif à l'informatisation de la société²⁶.

24. Blaise PASCAL, *Pensées*, texte établi par Louis Lafuma ; chronologie, préface, par Dominique Descotes, éditions Garnier-Flammarion, 1973, 382 p.

25. Jacques ELLUL, « Réflexions sur la permanence, latence et résurgence des structures molles ». *Structures molles*, Médi analyses, Cahiers de recherches communicationnelles n°3/4 de janvier 1984.

26. Simon NORA, Alain MINC, *L'informatisation de la société, rapport à Monsieur le Président de la République*, éditions La Documentation française, collection Points/Politique, 1978, 162 p.